

**VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

**AVIS DE PROMULGATION**

**RÈGLEMENT NO 2020-02**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par la soussignée greffière de la municipalité, QUE : -

Le 18 février 2020, le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic a adopté le Règlement n° 2020-02 décrétant des travaux de réfection du Rang X et un emprunt de 1 040 428 \$ à cette fin. Cet emprunt sera financé sur une période de 15 ans. Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et des Régions, le 28 avril 2020.

L'original de ce règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures d'ouverture de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ** à Lac-Mégantic, ce 29<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2020.

M<sup>me</sup> Nancy Roy,  
Greffière